



Hôtel Baar-Lecharlier, essai de reconstitution du plan du 1<sup>er</sup> étage durant la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle, reporté sur le plan actuel (infographie L. Bruzzese, serv. Archéologie, dir. ext. Liège 1).

d'un nouveau pied. Nous avons ainsi constaté que les baies du premier étage ont une largeur de 132 cm soit  $4\frac{1}{2}$  du pied liégeois de Saint-Lambert, valant 29,2 cm : les jours de deux pieds de large sont séparés par un meneau d'un demi-pied. Tandis que les baies du second étage sont plus étroites ( $4\frac{1}{4}$  pieds) et sont axées sur les arcs du rez-de-chaussée.

Tournons-nous vers la façade occidentale. Son ordonnance est distincte, principalement en raison de la prise en compte des deux annexes et d'une petite construction hors-œuvre, probable tourelle d'escalier, localisée dans sa partie centrale. Celle-ci s'élevait jusqu'aux combles, comme le confirme la composition particulière de la charpente établie à son contact. Aux étages, la zone d'arrimage a pu être estimée en observant la portion de façade remaniée et ne comportant plus aucun élément antérieur à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, époque durant laquelle elle aurait été démolie. Malheureusement, la création au début du 20<sup>e</sup> siècle de profondes caves devant la façade occidentale a réduit à néant nos espoirs d'en connaître l'emprise exacte. Néanmoins, les plans parcellaires de la Ville dressés au 19<sup>e</sup> siècle par Jamar (1843) et Avanzo (1862) attestent de la présence d'une petite construction hors-œuvre, de plan carré. La portion de façade visible comprenait au premier niveau une colonnade dotée de deux arcs à gauche de la tourelle et d'un arc de l'autre côté. Cet

ensemble se développait en retour d'équerre sur les façades des annexes, évoquant un cloître. Aux étages, peu d'éléments appartenant au 16<sup>e</sup> siècle sont conservés. Néanmoins, nous avons mis au jour une baie à croisée à quatre jours particulièrement bien préservée au second étage car protégée par le rehaussement de l'annexe sud-ouest. On constate que la composition de cette fenêtre est parfaitement identique à celles qui ajoutent la façade orientale, au même niveau. Grâce aux vestiges d'arcs intérieurs, d'autres fenêtres ont pu être identifiées aux différents étages, révélant qu'elles étaient axées sur les arcs du rez-de-chaussée. La corniche en tuffeau saillante, les médaillons qui l'accompagnent ainsi que le cordon-larmier qui les souligne sont également présents ici. Ils respectent la composition observée sur les autres façades du volume principal.

Une bonne part de la division interne est dictée par la persistance de structures antérieures : l'organisation qui en résulte est reproduite à tous les niveaux de vie jusqu'au premier étage des combles. Ainsi, le refend nord/sud qui délimitait les caves voûtées et l'ancienne élévation devenue refend est/ouest, localisé en partie orientale, définissent des entités très claires. Les sommiers et la charpente sont ensuite établis : les poutres portent d'est en ouest. Ces pièces de bois proviendraient d'une campagne d'abattage que Jérôme Eeckhout (du Laboratoire de Dendrochronologie de l'Université de